COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

LA MRC DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU, LE CALQ ET LE MAMH APPUIENT LES ARTISTES

Gabrielle Desmarais, Ariane Labonté et Asmae Laraqui

McMasterville, le 19 janvier 2023 – La MRC de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) est fière de collaborer à l'Entente de partenariat territorial pour les arts et les lettres en Montérégie. Cette entente entre le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), les MRC d'Acton, de Beauharnois-Salaberry, du Haut-Richelieu, du Haut-Saint-Laurent, de La Haute-Yamaska, de La Vallée-du-Richelieu, des Jardins-de-Napierville, de Marguerite-D'Youville, des Maskoutains, de Pierre-De Saurel, de Roussillon, de Rouville, de Vaudreuil-Soulanges, le CLD de Brome-Missisquoi, l'agglomération de Longueuil et la Table de concertation régionale de la Montérégie, en collaboration avec Culture Montérégie, a permis de distribuer 368 500 $ aux artistes et organismes culturels de la Montérégie-Est pour la réalisation de projets dans et avec les communautés au cours de la prochaine année.

« *Une région qui soutient l'art et la culture est plus forte et plus dynamique. En tant que participante à la Table de concertation régionale de la Montérégie, la MRC de La Vallée-du-Richelieu croit fermement que les artistes qui composent notre région contribuent à définir qui nous sommes. Nous devons être fier(-ière)s de cette culture qui est la nôtre, et puisque nous sommes fier(-ière)s de nos artistes locaux(-ales), nous sommes heureux(-euses) de contribuer à remettre des bourses pour des projets artistiques dans la région.* », souligne la mairesse de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste et préfète de la MRCVR, madame Marilyn Nadeau.

PROJETS RETENUS

Les projets ont été sélectionnés au mérite, sur la base de l'excellence de leur proposition et de leur adéquation avec les objectifs du programme, par un jury d'artistes professionnel(le)s réuni(e)s par le CALQ.

La joaillerie comme vecteur de création et d'émancipation, de la Chamblyenne Gabrielle Desmarais, reçoit une bourse de 17 500 $
Pour un projet d'ateliers au cours desquels des participant(e)s créeront un bijou à partir d'une histoire inventée, les invitant ainsi à s'exprimer sur leur cheminement personnel tout en s'initiant aux techniques de la joaillerie traditionnelle et contemporaine. « *Mille mercis au CALQ, au MAMH et à la MRC !* », mentionne l'artiste Gabrielle Desmarais.

HistoireS bien naturelles, de l'Hilairemontaise Ariane Labonté, reçoit une bourse de 5 500 $
Le projet consiste en la création d'une série de brefs contes et de textes poétiques sur des thèmes liés aux sciences naturelles. Ces contes seront présentés lors de randonnées contées dans différents espaces naturels de la Montérégie ainsi qu'en salle. « *Je suis vraiment heureuse que le CALQ, la MRC de La Vallée-du-Richelieu et le MAMH soutiennent la réalisation de ce projet. J'ai hâte de faire naître ces nouvelles histoires !* », mentionne l'artiste Ariane Labonté.

Fusion & Amalgame, de l'Hilairemontaise Asmae Laraqui, reçoit une bourse de 19 000 $
Pour un travail de recherche et d'expérimentation en hybridation des matériaux de l'art du feu dans une perspective contemporaine. Les résultats devraient alimenter de nouvelles possibilités techniques et visuelles dans l'intégration des médiums. « *Merci aux partenaires d'investir pour les arts chez nous, dans la vallée du Richelieu en Montérégie ! Un merci particulier au CALQ et à l'équipe de Culture Montérégie.* », mentionne l'artiste, Asmae Laraqui.

À PROPOS DE LA MRCVR

La Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) est un organisme municipal à portée régionale qui regroupe les municipalités et les villes de la vallée du Richelieu, soit : Beloeil, Carignan, Chambly, McMasterville, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Basile-le-Grand, Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Denis-sur-Richelieu, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Marc-sur-Richelieu et Saint-Mathieu-de-Beloeil. Son mandat est d'exercer les pouvoirs et les responsabilités que lui confèrent la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* ainsi que le *Code municipal du Québec*. Couvrant un territoire d'approximativement 132 000 habitant(e)s, l'organisation interagit au niveau de l'aménagement du territoire et de la mobilité, du développement agricole, culturel, économique, social et touristique, de la sécurité incendie, des cours d'eau et des matières résiduelles. La MRCVR assume également la responsabilité de certains mandats que lui confèrent ses municipalités et villes ainsi que divers organismes partenaires.

– 30 –

Source et renseignements :
Anh-Thu Tran, conseillère en communication
450 464-0339, poste 2120 | communications@mrcvr.ca